
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 10 (1982)

DOI: 10.11588/fr.1982.0.51157

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

point. D'autre part, et ce second fait n'est pas moins capital, cette métrologie est celle du sel, par conséquent elle ne concerne que la variété dite *sal maris*. Je ne crois pas qu'on puisse l'appliquer au blé ou aux fèves car, jusqu'à preuve du contraire, à Venise, le blé était mesuré au setier. Il aurait été prudent de consulter le *Zibaldone da Canal* ou le manuel de Pegolotti, tous deux absents de la bibliographie. Enfin, une dernière remarque ne me paraît pas superflue: avant la construction du fort de Marcamò, Venise n'exportait que du sel de Chioggia, dont l'unité de compte sur les bateaux du Po était la centaine de minots de Chioggia. Ce minot était plus petit que celui de Venise.³ On voit qu'on est loin du compte. Le lecteur devra constamment faire un effort de correction: s'il lit que Venise se fait livrer 1000 muids de grains, il serait très dangereux de penser à 1000 m³, car, à supposer que la livraison soit exprimée en muids vénitiens (j'aurais admis plus volontiers des muids de Vérone, de Ferrare ou de Padoue, en somme ceux en usage dans le pays producteur), la livraison réelle n'a porté vraisemblablement que sur un tiers environ de ce volume, soit moins de 250 tonnes. Tout le problème est probablement à reconsidérer.

Jean Claude HOCQUET, Lille

Michael RICHTER, *Sprache und Gesellschaft im Mittelalter. Untersuchungen zur mündlichen Kommunikation in England von der Mitte des elften bis zum Beginn des vierzehnten Jahrhunderts*, Stuttgart (Anton Hiersemann) 1979, 235 p. (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 18).

Peu d'historiens ont précédé Michael Richter dans la voie sur laquelle il nous entraîne: Erich Auerbach, Philippe Wolff et Michael Clanchy ont abordé des problèmes voisins, mais personne ne s'est comme lui attaché à étudier systématiquement la parole et tout ce qu'elle peut nous apprendre sur la communication sociale. Or, l'Angleterre est un terrain de choix, puisqu'à la diglossie commune à toute l'Europe médiévale (latin/langue vernaculaire) s'ajoutent ici les conflits de l'anglais et du français d'une part, et ceux de ces langues avec celles des pays soumis ou limitrophes de l'autre (gallois, gaélique, écossais). Le problème essentiel, dans une perspective d'histoire sociale, est évidemment celui du français, déjà assez largement répandu en Angleterre avant le XI^e siècle. A cet égard, M. Richter aurait dû rappeler l'importance du peuplement d'origine française dans le Sud du pays, que les travaux récents d'archéologues et d'onomasticiens ont mis en évidence à Winchester (Biddle, von Feilitzen) et à Southampton (Platt). Mais il n'en est pas moins certain que c'est la conquête normande qui a créé en Angleterre cette situation de bilinguisme social, l'élite dirigeante française parlant français, les couches populaires anglo-saxonnes parlant elles l'anglais. Pour son étude, M. Richter s'attache à trois enquêtes différentes. La première porte sur la conquête normande et ses effets réels au XII^e siècle; la deuxième porte sur le XIII^e et le début du XIV^e siècle; la troisième, enfin, porte sur la même période, mais à partir d'une seule source, analysée de façon détaillée, le procès de canonisation de Thomas de Cantilupe.

Il fallait d'abord disposer de la légende selon laquelle Guillaume le Conquérant aurait politiquement imposé la disparition de la langue anglaise: le mythe est transparent, mais il ne remonte qu'à Robert Holcot, c'est-à-dire au XIV^e siècle! Les historiens les plus fiables de la conquête normande montrent bien que, si l'incompréhension entre Anglo-Saxons et Normands était au moment de la conquête réelle, (cf. l'épisode célèbre des acclamations populaires au moment du couronnement du Conquérant) Guillaume réalisa clairement que la connaissance de

³ J. C. HOCQUET, *Le sel et la fortune de Venise*, 2 vol., Lille 1978-1979 (cf. le glossaire métrologique figurant au volume II, *Voiliers et commerce en Méditerranée, 1200-1650*, p. 703-709).

l'anglo-saxon était bien pour lui une nécessité de gouvernement. Certes, à partir de 1070, une politique d'élimination des élites anglo-saxonnes est clairement discernable: mais elle épargne certains, et sa base linguistique même est sujette à caution, puisque c'est le latin, et non le français, qui s'impose comme langue des *writs* et du gouvernement. Les contrastes, au sein de la classe dirigeante, n'en demeurent pas moins frappants. Les rois eux-mêmes sont tantôt incultes (Guillaume Rufus), tantôt bien éduqués (Malcolm III en Ecosse). Henri I est, quant à lui, *litteratus*, d'après Orderic Vital du moins, et, époux de l'Anglaise Edith-Mathilde, il savait sans doute l'anglais. Au contraire, Henri II, bien qu'il passe pour avoir eu le don des langues (selon Walter Map, il parlait toutes les langues de l'Atlantique au Jourdain), ne parlait pas l'anglais et le comprenait seulement (épisode de l'apparition de Cardiff, rapporté par Giraldus Walensis); inversement, certains membres de son entourage (épisode de St. Hugues) ne paraissent guère avoir compris le français. En tout cas, une chose est nette: il y a après la conquête et pendant tout le XII^e siècle, une langue des chevaliers, le français, et une langue des *rustici*, l'anglo-saxon.

Deuxième partie de l'étude, la situation au XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle. Bien sûr, à cette époque, le latin maintient sa position dominante dans le domaine de la communication écrite. Mais, si le français demeure incontestablement la langue de l'aristocratie, l'anglais progresse; l'aristocratie elle-même appuie l'Eglise lorsque celle-ci fait traduire les documents officiels: les nécessités de la propagande et de l'information font loi. Que l'on observe l'action des tribunaux, celle des prêtres et des ordres religieux (notamment les mendiants) la constatation est toujours la même. Qui plus est, avec le règne d'Henri III et la guerre des barons, apparaît l'idée que la langue est un critère de distinction capital entre étrangers et nationaux: il ne fait pas de doute à la fin du XIII^e siècle que l'anglais est la langue maternelle de l'habitant de l'Angleterre, le français étant purement et simplement une structure linguistique acquise par l'élite en supplément.

La dernière partie du livre de Michael Richter est consacrée à l'étude détaillée d'un exemple extrêmement intéressant: c'est le procès en canonisation (1307) de Thomas de Cantilupe, évêque de Hereford, mort en 1282, qui est contenu dans le Vaticanus Latinus MS 4015. La région d'Hereford est encore plus difficile à apprécier, quant à la langue, car à l'anglais, au français, et au latin se mêle le gallois. Deux faits majeurs se dégagent: tout d'abord, la structure linguistique des clercs, même au niveau de la paroisse rurale, est extrêmement homogène. Aucun d'entre eux ne se contente de l'anglais et ceux qui ne savent pas le latin savent au moins un assez bon français. Quant aux hommes laïcs, il y en a au moins un quart qui s'exprime en français (8 sur 77 à la campagne, mais 23 sur 47 à la ville). Si donc le français est la langue de l'élite, il s'agit donc encore au début du XIV^e siècle d'une assez large élite; toutefois, on observe que la proportion des »francophones« est beaucoup plus réduite chez les femmes que chez les hommes.

Des conclusions de cet excellent livre, nous retiendrons surtout, avec Michael Richter, les deux idées suivantes: qu'il est nécessaire de distinguer, autant que faire se peut, une »Sprachnorm«, saisie à travers la culture des clercs et la langue littéraire, et une »Sprachpraxis«, beaucoup plus difficile à observer, mais plus importante pour la communication sociale. Ensuite, au niveau de la langue littéraire, il faut à la fois admettre le retard qu'elle a pu prendre dans son développement en Angleterre où le public d'élite a très longtemps encore »consommé« des traductions en français plutôt que de l'anglais, et le fait que cette langue littéraire, fortement contaminée par le vocabulaire français, a été formée par une fraction relativement peu importante, au moins numériquement, de la population.

Jean-Philippe GENET, Paris